

# 28 MARS 2015 : DEPLOIEMENT DE FOUILLEURS CLANDESTINS A BIDON (ARDECHE) SUR APPEL DE L'ASSOCIATION ARDECHE PASSION DETECTION

PAR L'ASSOCIATION HALTE AU PILLAGE DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE,  
AGREEE PAR LE MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

## UNE TENTATIVE D'ALERTE INFRUCTUEUSE

Le mercredi 25 mars, les membres ardéchois de l'association Halte au Pillage apprennent par un article du journal *Le Dauphiné Libéré* qu'un déploiement des membres de l'association Ardèche Passion Détection doit avoir lieu sur la commune de Bidon (Fig. 1).

La zone choisie par les organisateurs de la manifestation est en limite des communes de Saint-Remèze et Bidon. Connue pour ses nombreux mégalithes, elle comprend aussi les vestiges de la base militaire *Alligator II*, construite par les Allemands au début de 1943, et réoccupée dans les années 1950-1960 par une station radar militaire. Pendant la guerre, plusieurs attaques sont menées par la Résistance, dont une écrasée par une riposte aérienne (Fig. 2 et 3).



Fig. 1 – Extrait du Dauphiné du 25 mars 2015

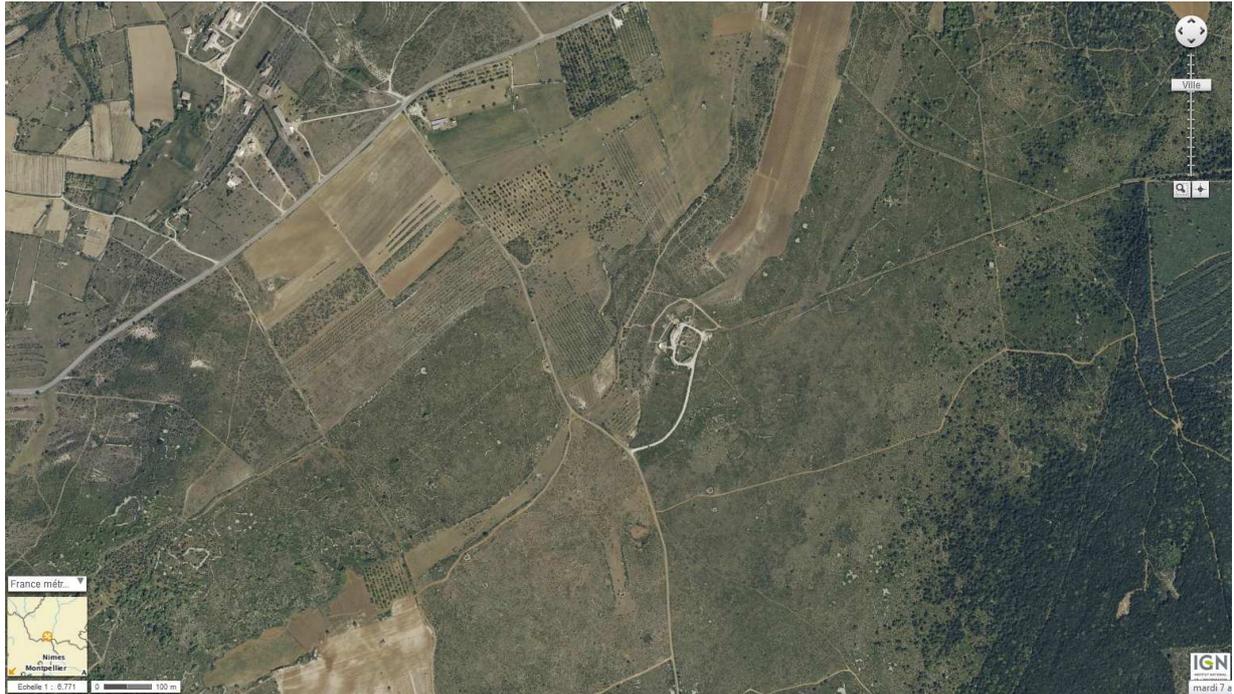


Fig. 2 – Extrait du Géoportail. Les différents points gris sont des silos, des embases de radar et des structures de béton de la Seconde Guerre mondiale

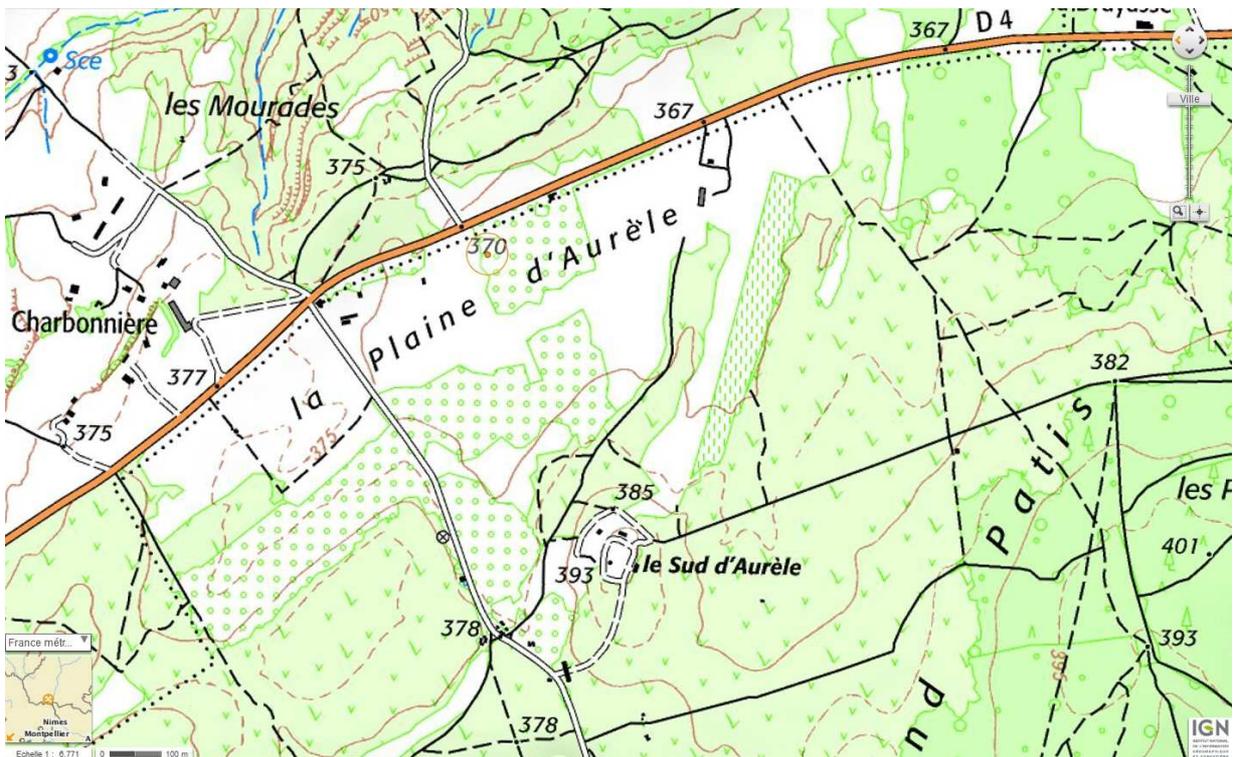


Fig. 3 – Extrait de la carte topographique. La base Alligator II se déploie jusqu'à 1,5 km au sud de la D 4.

L'association Halte au Pillage informe par courriel (Fig. 4) le maire de la commune de Bidon, la préfecture, la gendarmerie et la DRAC en raison de la menace pour le patrimoine archéologique et historique et surtout en raison de la forte probabilité de découvrir des engins de guerre non explosés dans ces anciennes bases militaires. La sécurité des participants est donc en jeu.



Fig. 4 – Courrier de l'association Halte au Pillage envoyé par Internet le 25 mars 2015

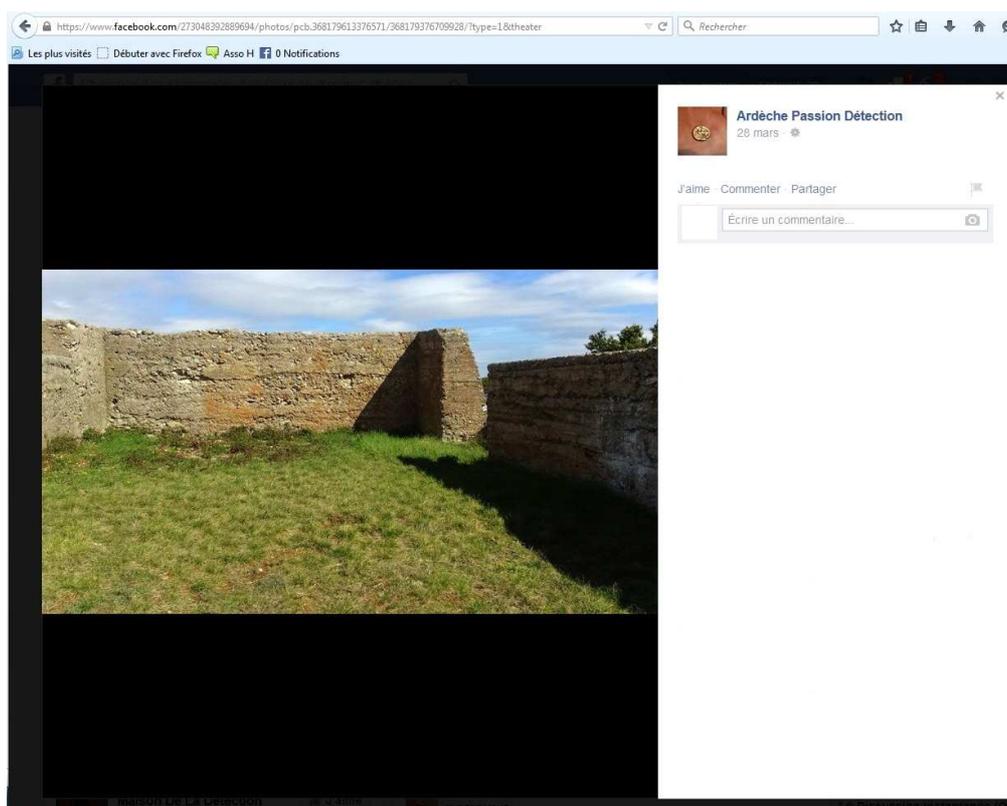
Nous ne recevons aucun retour de la part de la mairie, et personne n'est disponible pour nous recevoir au téléphone dans les jours qui suivent. Des photos en ligne, à la disposition du public, prouvent que l'événement a eu lieu. Elles montrent notamment des fouilleurs dans les ruines des silos de radar Freya (Fig. 5 à 10).



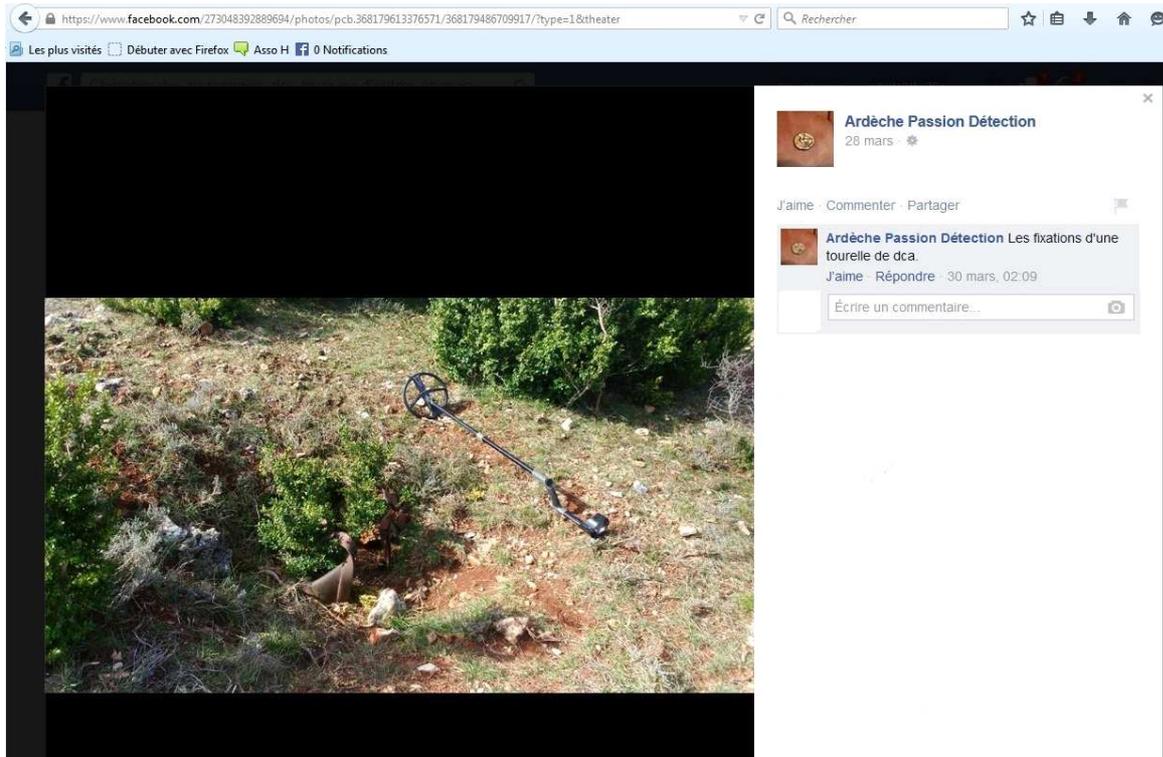
Fig. 5 – L'album édité par Ardèche Passion Détection sur son Facebook



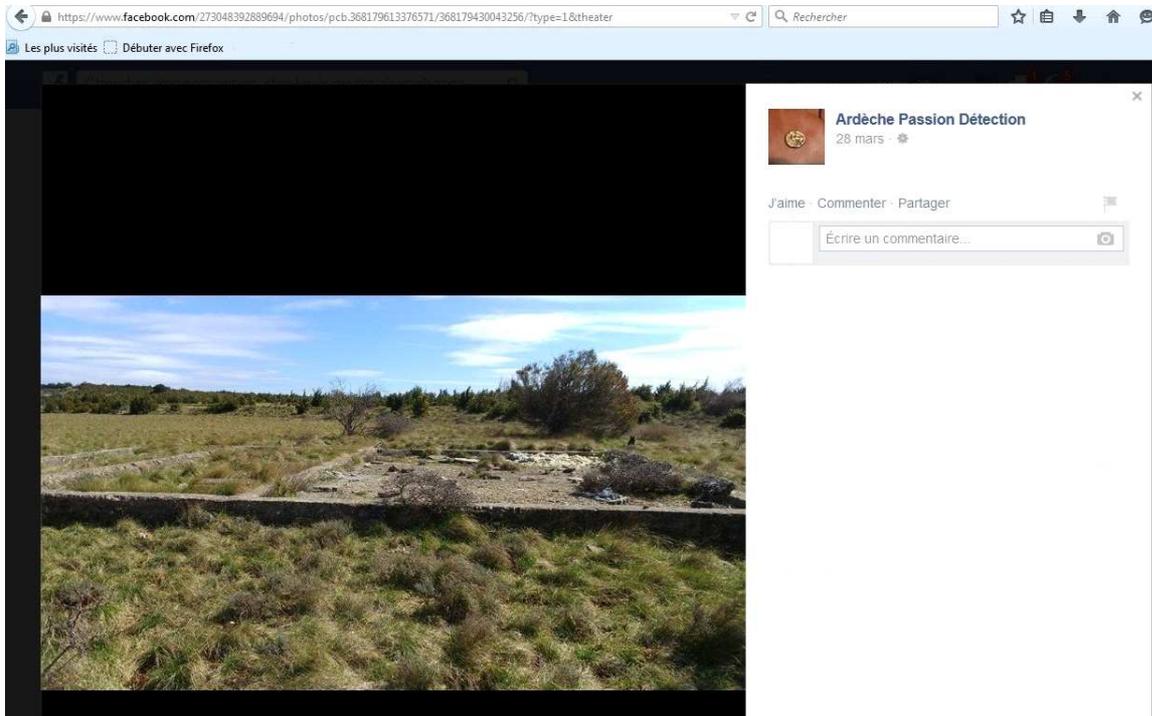
*Fig. 6 – Quelques uns des participants avec pelles et détecteurs de métaux devant le silo d'un Freya*



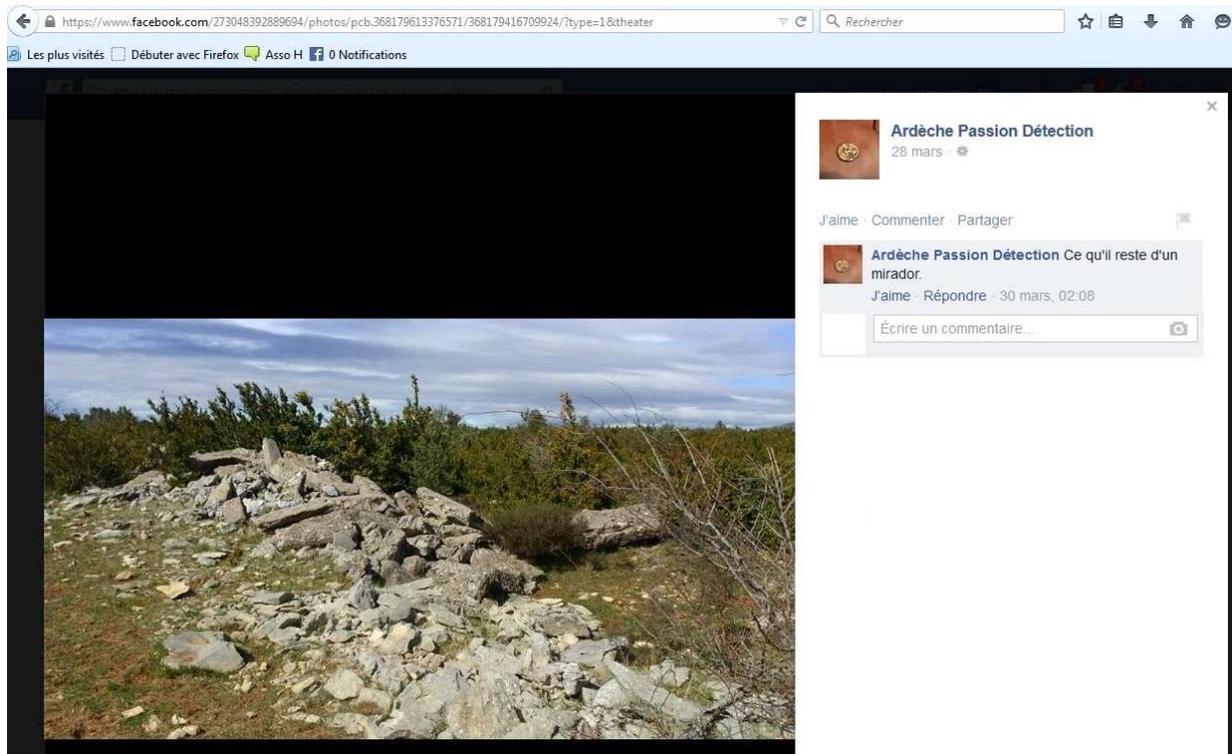
*Fig. 7 – Vestiges du poste de commandement de la base Alligator II*



*Fig. 8 – Vestiges d'un poste de tir Flak*



*Fig. 9 – Vestiges d'un casernement*



*Fig. 10 – Vestiges d'un élément du système défensif au sol*

## UN PEU PLUS SUR ARDECHE PASSION DETECTION...

A noter : la déclaration de création d'une association Ardèche Passion Détection est introuvable sur Internet.

Cette association de fait est animée par : Thierry Demoulin, Florent Junique et Sébastien Morel.

En quelques clics sur sa page publique (<https://www.facebook.com/pages/Ard%C3%A8che-Passion-D%C3%A9tection/273048392889694?fref=ts>), l'organisateur de l'évènement Ardèche Détection Passion, Thierry Demoulin, affirme ouvertement détecter sur des sites archéologiques et historiques, et effectuer des repérages de sites via Google Earth et Geoportail (Fig. 11). Il montre des objets hétérochlites, voire très récents, mais trouvés « sur sites romains » et d'autres datant des XVIIIe-XIXe siècles près d'un château. Il présente également « ses » obus, complets ou fragmentés (Fig. 12 à 13). Pour finir il prend en photo les repérages de sa prochaine sortie de chasse au trésor dans la grotte des Maquisards de Gras (Fig. 14 et 15). Sur certaines des vues disponibles, Florent Junique pose dans la grotte.

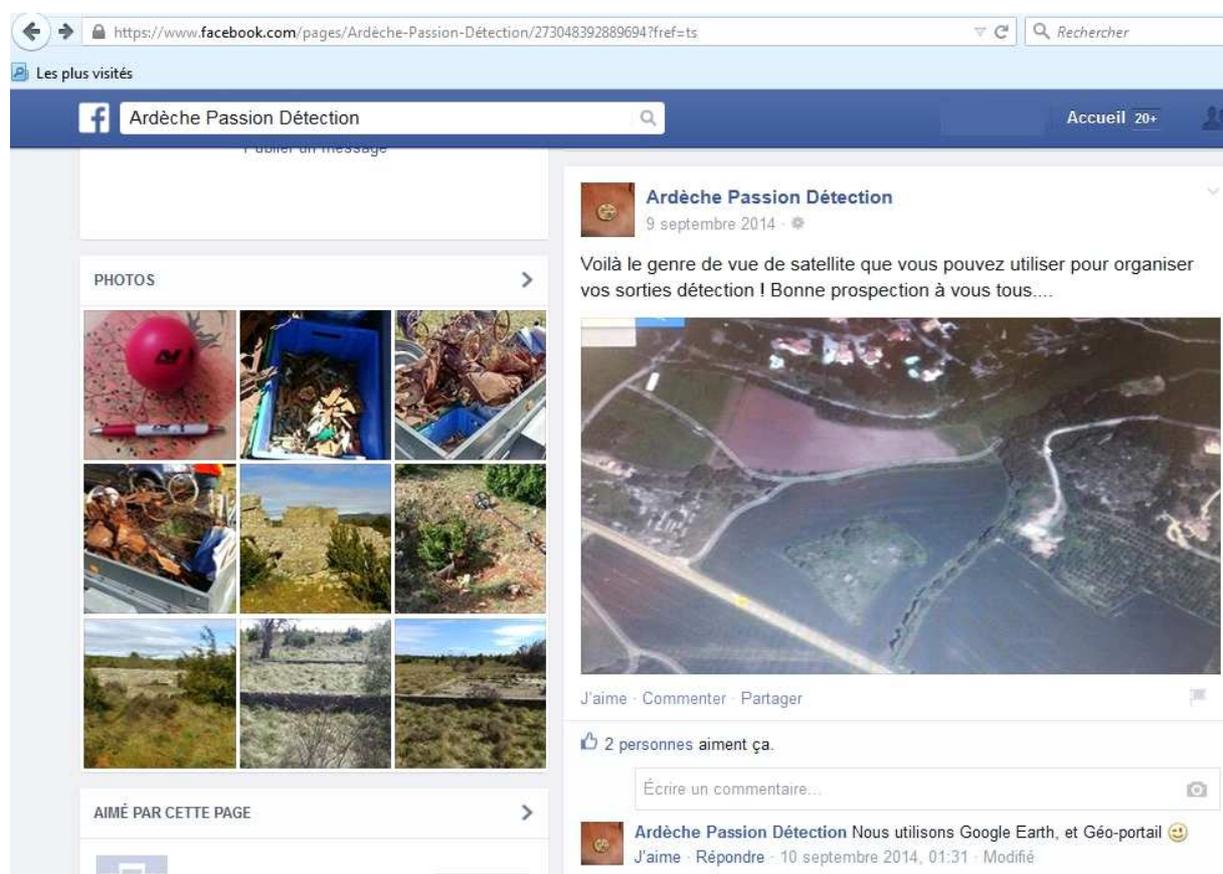


Fig. 11 – Conseil de repérage sur les vues satellites

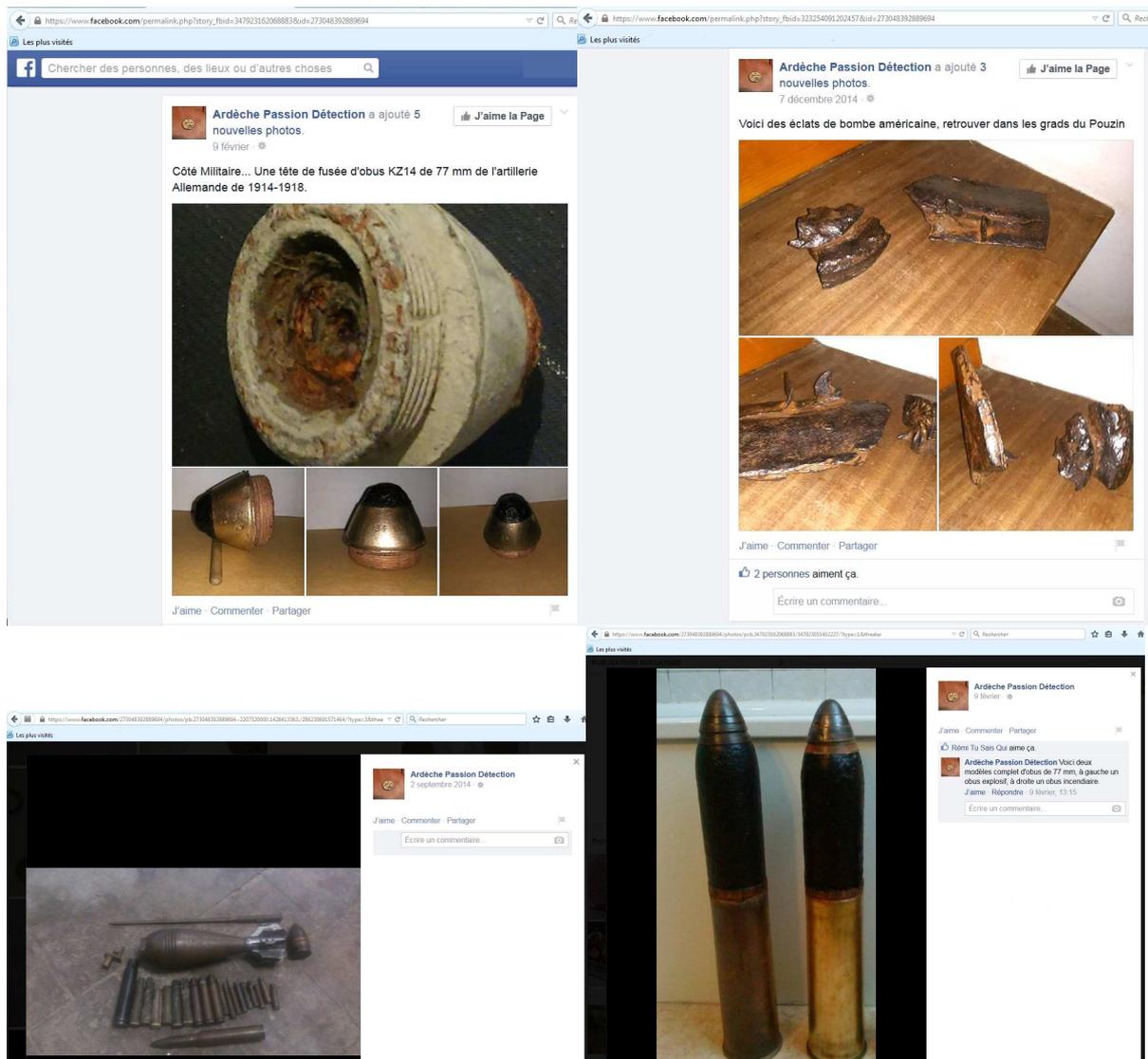


Fig. 12 à 13 – Munitions de 1914-1918 et 1939-1945

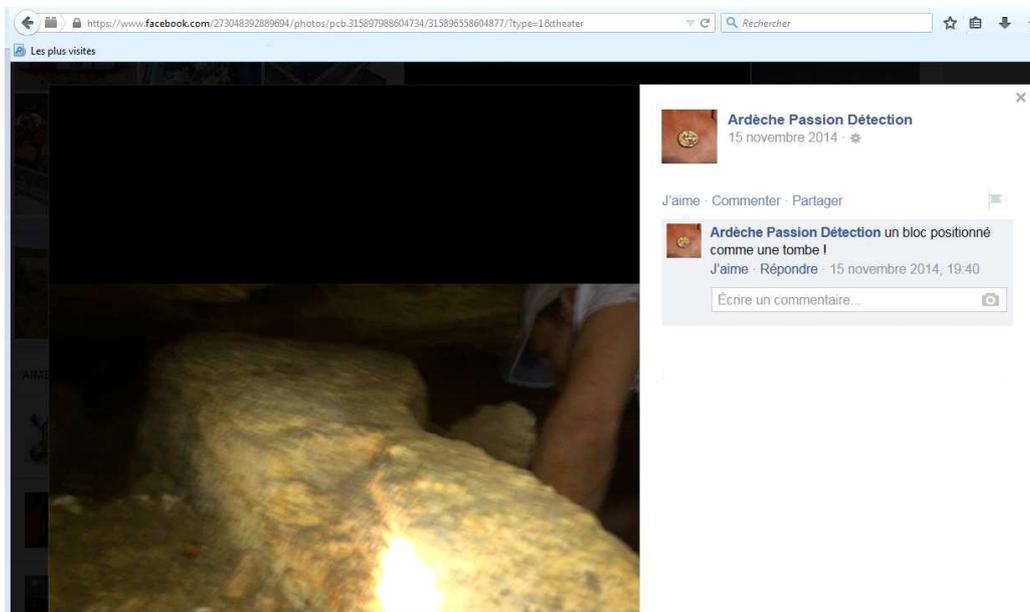
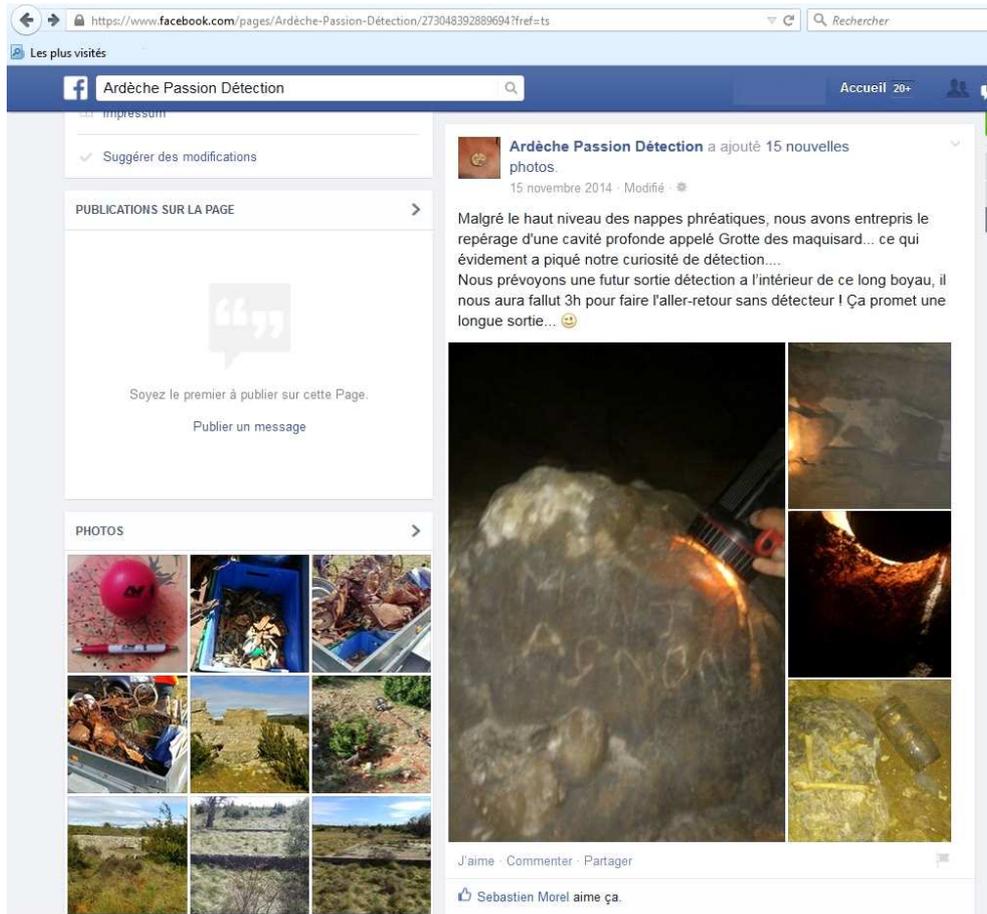


Fig. 14 à 15 – Propos sur un repérage et de futures fouilles dans la Grotte des Maquisards

A propos de cette grotte, une cavité appelée aussi Grotte des Maquisards dans la vallée du Baravon, à Gras, commune voisine de Bidon, a été fouillée dans les années 1960. Elle est à la fois un milieu géologique et naturel sensible, un site préhistorique et un lieu de la mémoire combattante :

*Située sur la commune de Gras, dans les gorges du Baravon, la cavité que Philippe DROUIN (1993) dénomme sans doute grotte du Baravon n°1 et que pour notre part nous appelons grotte des Maquisards car elle hébergea pendant la résistance des groupes de maquisards de l'Armée secrète - FTPF (marque à l'entrée de la cavité et plaque commémorative au bord de la route) est connue depuis "toujours" comme l'attestent les fouilles préhistoriques menées par Pierre Ollier de Marichard dans les années 60.*

*La cavité est topographiée ainsi que 4 autres du secteur par le Groupe Ulysse Spéléo (G.U.S.) en avril 1987.*

*Fabien Darne*

Extrait de la page Web <http://fabien.darne.free.fr/lofab/Articles/Baravon.htm>

## CONCLUSION

---

Avec les éléments disponibles publiquement sur Internet, et la publicité par voie de presse, il nous semble que les membres de l'association de fait Ardèche Passion Détection :

- visent des sites historiques et archéologiques pour y utiliser des appareils de détection électromagnétique et pratiquer des fouilles. La base Alligator II de Bidon et la grotte des Maquisards de Gras en sont les deux exemples. Les propos rapportant des recherches sur un site romain et aux abords d'un château, les repérages sur Géoportail ou Google Earth démontrent que cette pratique est une habitude.

- montrent un intérêt tout particulier pour la recherche d'objets de la Seconde Guerre mondiale au point d'entrer en possession de munitions actives via l'utilisation de détecteurs de métaux et la réalisation de fouilles clandestines.

- encouragent par la publicité des tiers à se joindre à eux.

Les membres de l'association Halte au Pillage, témoins par leur lecture sur le Web et dans la presse des agissements des membres de Ardèche Passion Détection ont conclu à la nécessité de saisir au plus vite les autorités pour empêcher la réalisation de délits qui leur semblent préparés. Il s'agissait avant tout de prévenir les risques d'accidents, constatant qu'aucune prévention n'a été mise en place lors d'un rassemblement public le 28 mars, comprenant des mineurs. Le but réel de cette manifestation est une recherche sur une ancienne base militaire également lieu de combat terrestre et aérien sous le prétexte de la « nettoyer ».

Après un premier courrier en date du 25 mars 2015, les membres de l'association Halte au Pillage ont souhaité rassembler les éléments ci-dessus évoqués et les mettre à la disposition des autorités. Nous demandons que tout soit mis en œuvre pour la manifestation de la vérité et le respect des lois.